
#MERCI

Agnès, agent d'accueil au service état civil

En quoi consiste votre travail ?

Habituellement, je suis chargée de l'accueil du public au service état civil de l'Hôtel de ville. Depuis le début du confinement, nous nous sommes réorganisés et j'ai été formée pour pouvoir travailler au pôle funéraire. Nous y gérons les demandes d'inhumation, de crémation et de dispersion de cendres.

Comment le service s'est-il adapté pour faire face aux circonstances actuelles ?

Nous avons reçu pour consigne, via le Procureur de la République et l'Agence régionale de santé (ARS), de limiter nos activités à l'enregistrement des naissances et des décès et aux demandes qui concernent le pôle funéraire. Les demandes d'actes en ligne ne sont plus possibles pour le moment. Nous sommes presque entièrement fermés au public, sauf pour les déclarations de naissance, après avoir pris rendez-vous par téléphone auprès du standard de l'Hôtel de ville. Concernant les actes de décès, les dossiers sont entièrement dématérialisés et ce sont les pompes funèbres qui nous les communiquent.

Prenez-vous des précautions sanitaires particulières ?

Nous sommes protégés par des barrières en plexiglas, et nous utilisons des lingettes désinfectantes pour nettoyer notre bureau, notre souris, notre clavier à chaque arrivée et à chaque départ. Un roulement a été mis en place, nous ne sommes pas plus de 5 ou 6 en même temps dans le service. Pour éviter au maximum d'avoir à sortir, la Ville nous fait livrer des repas le midi, c'est très appréciable.

Comment le public réagit-il à la situation ?

La grande majorité des gens sont très compréhensifs. Des mariages ont dû être annulés, mais tout le monde se rend compte que c'était nécessaire au vu des circonstances. Concernant les naissances, nous travaillons en lien étroit avec la maternité pour informer au mieux les parents sur les démarches

à réaliser. D'une façon générale, la situation actuelle crée une véritable solidarité et de belles initiatives d'entraide.

[Retrouvez tous les portraits par ici](#)